

www.insee.fr/rhone-alpes

N° 107 - février 2009

Population

La croissance démographique de l'Ardèche s'est accélérée de 1999 à 2006 et a rejoint le rythme de progression régional. Elle est aussi forte dans les espaces urbains que ruraux. C'est l'attractivité qui s'est renforcée, particulièrement dans le sud du département et dans ses zones rurales. L'excédent naturel, en amélioration dans les zones périurbaines du nord et de la vallée du Rhône, reste encore globalement faible.

Michel Bonnet

Ce numéro de *La Lettre-Résultats* est téléchargeable à partir du site Internet www.insee.fr/ra, à la rubrique « Publications ».

Ardèche : 20 000 habitants de plus en sept ans

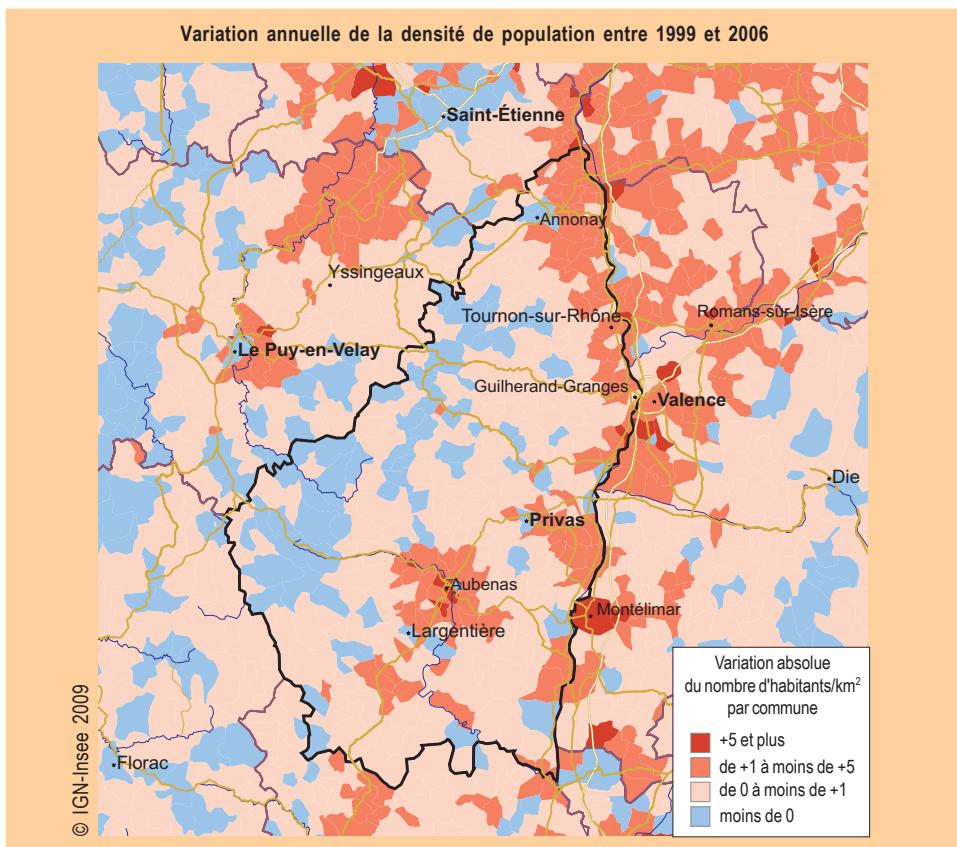
Le département de l'Ardèche compte 306 000 habitants au 1^{er} janvier 2006, selon les résultats définitifs du nouveau recensement de la population. Il a gagné environ 20 000 personnes depuis 1999, ce qui représente une croissance moyenne de + 1,0 % par an.

Un tiers de la population vit dans l'espace à dominante rurale, les deux tiers restants dans l'espace à dominante urbaine. Cette répartition n'a

pas varié depuis 1990. Dans la Drôme voisine, la part des personnes habitant l'espace à dominante rurale est plus faible (28 %).

La densité de population de l'Ardèche est très inférieure à celle de Rhône-Alpes (55 habitants/km² contre 138). Mais l'urbanisation progresse dans les zones proches de la vallée du Rhône, vers Annonay et Privas, ainsi qu'autour d'Aubenas.

Urbanisation accrue à l'est de Privas, dans la vallée du Rhône et autour d'Aubenas



Source : Insee, Recensements 1999 et 2006

Une augmentation de population plutôt bien répartie

Depuis 1999, la croissance démographique est aussi forte dans les zones urbaines que dans les zones rurales (+ 1,0 % par an). Ces dernières ont enregistré une augmentation nettement plus forte que dans les années 90 (+ 0,1 % par an).

La tendance des habitants à s'installer plus nombreux à une certaine distance des pôles d'emploi se confirme. La population s'accroît ainsi dans l'espace périurbain (+ 1,7 % par an) à un rythme plus rapide que la moyenne départementale. En regard, la population dans les pôles urbains eux-mêmes n'augmente que de 0,5 % par an, avec une stagnation dans les villes centres.

L'évolution de la population de l'espace à dominante rurale se décompose en une hausse dans les communes rurales isolées (+ 1,2 % par an) et une baisse d'environ 0,3 % par an dans les pôles d'emploi ruraux et les communes avoisinantes. La population continue de diminuer dans certaines communes du haut plateau et de la montagne ardéchoise, mais au total, seuls deux cantons à dominante rurale voient leur nombre d'habitants baisser, Saint-Agrève (de 70 habitants) et Le Cheylard (de 180 habitants).

Les cantons dont la population s'accroît le plus se situent à proximité d'Annonay, ainsi qu'au sud et autour d'Aubenas. La croissance est rapide dans les cantons de Serrières (+ 2,2 % par an) et d'Annonay-Sud (+ 1,6 % par an), soutenue par

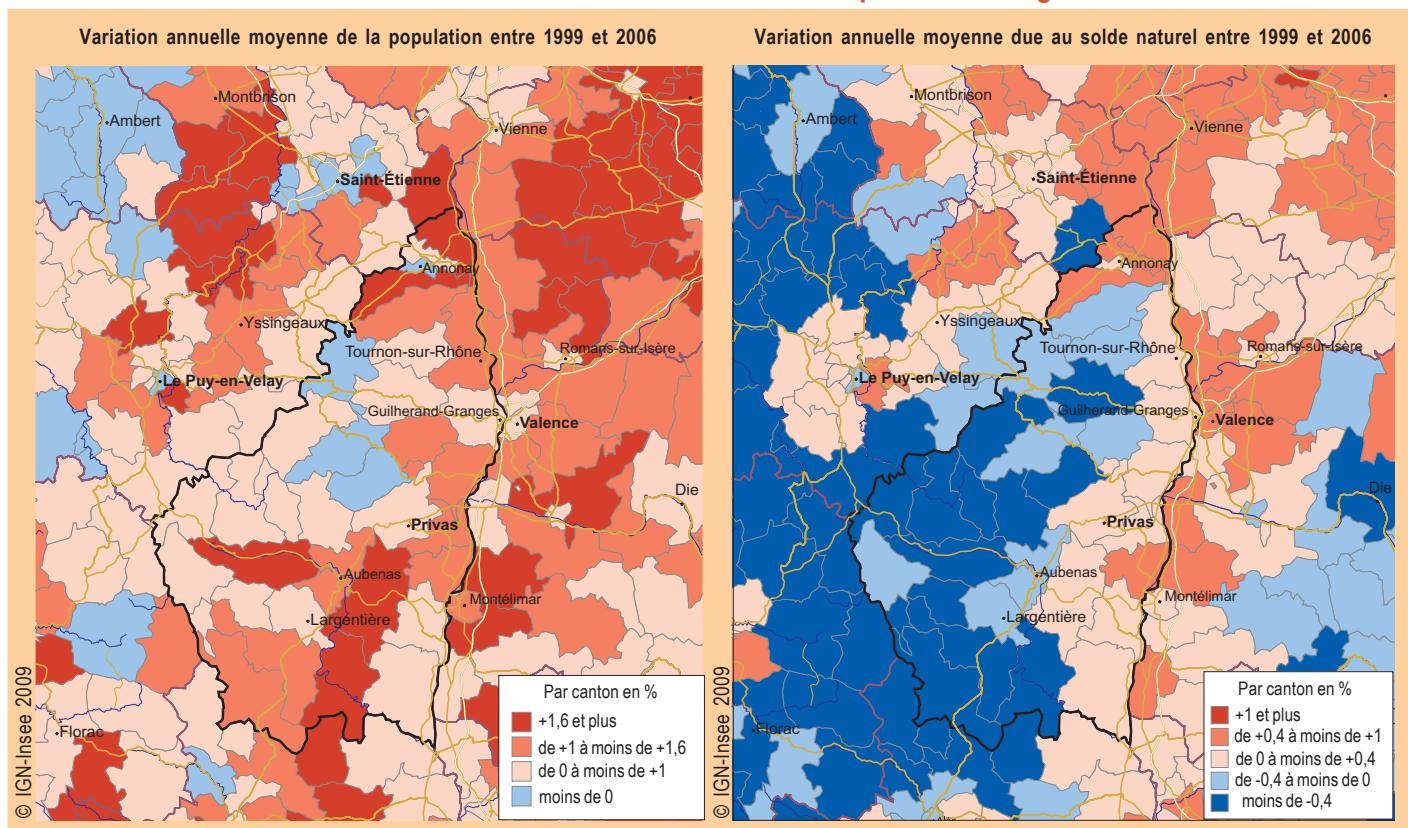
le desserrement de la première ville du département, qui continue pour sa part à perdre des habitants. Au sud, dans la vallée de l'Ardèche, le nombre d'habitants augmente fortement dans les cantons à dominante rurale de Villeneuve-de-Berg (+ 2,2 % par an), Vallon-Pont-d'Arc (+ 2,0 % par an) et Thueyts (+ 1,7 % par an).

Certains cantons enregistrent un retournement de tendance, après avoir connu une diminution de population entre 1990 et 1999. C'est surtout le cas dans le piémont vivarois, dans les cantons de Saint-Félicien, Lamastre et Vernoux-en-Vivarais, qui gagnent ensemble près de 700 habitants, après en avoir perdu autant au cours de la décennie précédente. De même, sur le haut plateau ardéchois, un faible gain de 150 habitants pour les cantons de Coucouron, Montpezat-sous-Bauzon et Burzet succède à une baisse de 500 habitants.

Depuis 1999, l'accélération de la croissance de la population en Ardèche est liée au bilan excédentaire des échanges migratoires (entrées - sorties). Ceux-ci conduisent à une augmentation de + 0,9 % par an du nombre d'habitants. Les flux d'arrivées de nouvelles populations ont davantage d'impact dans l'espace à dominante rurale (+ 1,3 % par an) que dans l'espace à dominante urbaine (+ 0,8 % par an). C'est dans le sud du département puis la partie septentrionale de la vallée du Rhône que le solde migratoire est le plus important.

Seuls quatre cantons voient leur population baisser

Davantage de naissances que de décès uniquement le long de la vallée du Rhône



Source : Insee, Recensements 1999 et 2006

Source : Insee, Recensements 1999 et 2006

La croissance s'accélère, notamment dans le périurbain et le rural

	Population			Taux de variation annuel moyen (en %)	Taux de variation annuel moyen 1999-2006 (en %)		
	1990	1999	2006	1990-1999	Total	dû au solde naturel	dû au solde migratoire apparent
France métropolitaine	56 615 200	58 520 700	61 399 500	0,4	0,7	0,4	0,3
Rhône-Alpes	5 350 700	5 645 800	6 021 300	0,6	0,9	0,5	0,4
Ardèche	277 600	286 200	306 200	0,3	1,0	0,1	0,9
Total espace à dominante urbaine	182 200	189 800	203 300	0,5	1,0	0,2	0,8
Pôles urbains	107 700	109 100	112 600	0,2	0,5	0,2	0,3
Périurbain	74 500	80 700	90 700	0,9	1,7	0,3	1,4
Total espace à dominante rurale dont rural isolé	95 400	96 300	102 900	0,1	1,0	-0,3	1,3
79 100	80 400	87 300	0,2	1,2	-0,4	1,6	
Les 9 principales communes ¹							
Annonay	18 500	17 500	17 100	-0,6	-0,4	0,2	-0,6
Aubenas	11 100	11 000	11 800	-0,1	1,0	-0,2	1,2
Guilherand-Granges	10 500	10 700	10 700	0,2	0,0	0,3	-0,3
Tournon-sur-Rhône	9 500	10 000	10 600	0,5	0,9	0,3	0,5
Privas	10 100	9 200	8 600	-1,1	-0,9	0,0	-0,9
Le Teil	7 800	8 000	8 000	0,3	-0,1	0,3	-0,4
Bourg-Saint-Andéol	7 800	7 800	7 400	0,0	-0,8	-0,1	-0,7
Saint-Péray	5 900	6 500	7 100	1,1	1,2	0,1	1,2
La Voulte-sur-Rhône	5 100	5 200	5 000	0,1	-0,5	-0,1	-0,4

¹ Population municipale

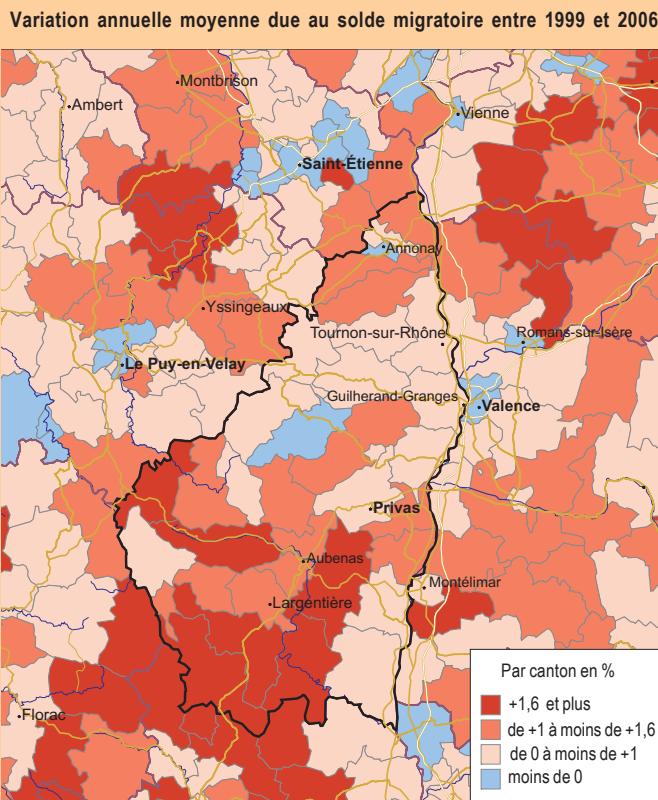
Sources : Insee, Recensements 1990, 1999 et 2006

Ainsi, dans les cantons à dominante rurale du sud, le solde migratoire apparent contribue fortement à l'augmentation de la population : + 2 % par an dans ceux de Vallon-Pont-D'Arc, Joyeuse et Thueyts. Au nord, ceux de Tournon-sur-Rhône, Annonay-Sud et Serrières sont également très attractifs. Enfin, d'autres cantons connaissent un retournement de tendance depuis 1999, avec une amélioration de leur solde migratoire. Cela concerne notamment celui de Coucouron qui passe de + 0,2 % à + 1,7 % par an. Par contre, les échanges migratoires restent déficitaires dans le canton rural du Cheylard.

Parallèlement, les aires urbaines voient toutes leur solde migratoire apparent s'améliorer, à l'exception de la partie ardéchoise de l'agglomération de Montélimar, qui passe d'un excédent à un déficit. L'aire urbaine d'Aubenas est de loin la plus attractive. Elle est la seule dont la progression de la population (+ 1,4 % par an) dépasse la moyenne départementale. Elle a accueilli, à elle seule, un solde de près de 4 400 personnes en sept ans. Durant la même période, l'aire urbaine d'Annonay et la partie ardéchoise de celle de Valence accueillaient par le jeu des entrées-sorties, un peu moins de 1 400 habitants supplémentaires chacune.

Par ailleurs, la majeure partie du territoire départemental reste marquée par le déficit des naissances sur les décès, qui témoigne de populations plutôt âgées. Ce déficit couvre toute la partie ouest du département, depuis le piémont jusqu'aux Cévennes ardéchoises. Depuis 1999, seuls les cantons situés à proximité de la vallée du Rhône et de l'extrême nord du département enregistrent un excédent naturel (naissances-décès).

De nombreux arrivants dans le sud du département



Source : Insee, Recensements 1999 et 2006

Toujours un très faible excédent naturel, mais qui augmente dans le périurbain

Sur l'ensemble du département, la contribution du solde naturel à la croissance atteint 0,1 % par an (soit le dixième du solde migratoire). Comme par le passé, ce solde reste faible, inférieur à 1 000 personnes sur la période 1999-2006. De 1990 à 1999, le nombre annuel de naissances dans le département, environ 3 100 par an, était équivalent au nombre de décès. Depuis, le nombre de naissances s'est accru de + 7 %, s'approchant de 3 300, alors que celui des décès a augmenté plus lentement.

Le solde naturel s'améliore surtout dans l'espace à dominante urbaine, passant de 100 personnes par an à 450 environ. Toutefois, il a tendance à diminuer dans les pôles urbains (villes centres et banlieues), alors qu'il a plus que doublé dans le

périurbain, représentant 270 personnes par an. L'amélioration est particulièrement rapide dans la couronne urbaine d'Annonay, avec une augmentation simultanée de 32 % des naissances et de 5 % des décès, et dans celle d'Aubenas, où le déficit fait place à un léger excédent, par suite d'une augmentation de 21 % des naissances et d'une diminution de 9 % des décès.

Dans les communes rurales isolées, le solde naturel reste encore déficitaire d'environ 300 personnes par an, malgré une augmentation de 6 % des naissances et une stabilité des décès. En revanche, il se dégrade dans les trois pôles d'emploi ruraux du département, Bourg-Saint-Andéol, Le Cheylard et Sarras. ■

Une nouvelle méthode de recensement

Depuis janvier 2004, le recensement de la population résidant en France est réalisé par enquête annuelle. Chaque commune de moins de 10 000 habitants est recensée de manière exhaustive tous les cinq ans, à raison d'une commune sur cinq chaque année. Dans les communes de 10 000 habitants ou plus, une enquête est réalisée annuellement auprès d'un échantillon de 8 % des logements.

Ainsi, de 2004 à 2008, l'ensemble des habitants des communes de moins de 10 000 habitants et 40 % de la population des communes de 10 000 habitants ou plus sont pris en compte dans le cadre du nouveau recensement.

Le solde migratoire apparent

L'analyse de l'évolution de la population d'un territoire repose sur l'égalité :

Variation totale de la population =
solde naturel (naissance-décès) + solde migratoire (entrées-sorties).

Le solde migratoire est estimé indirectement par différence entre la variation totale et le solde naturel. Il intègre donc aussi les imprécisions sur la variation totale de population, tenant à quelques petites différences de comparabilité entre deux recensements.

Il est donc qualifié de solde migratoire "apparent" afin que l'utilisateur garde en mémoire la petite marge d'imprécision qui s'y attache.

Espaces urbains et espaces ruraux

Les analyses de cette publication sont fondées, en partie, sur le zonage en aires urbaines et en aires

d'emploi de l'espace rural (ZAUER), défini sur la base du recensement de 1999, qui décline le territoire en deux grandes catégories :

- **l'espace à dominante urbaine** composé des **pôles urbains** et du **périurbain** (couronnes périurbaines et communes multipolarisées).

- **l'espace à dominante rurale** qui comprend des petites unités urbaines et des communes rurales.

Un pôle urbain est une **unité urbaine** offrant au moins 5 000 emplois.

Les communes périurbaines sont celles où au moins 40 % des actifs partent travailler dans un pôle urbain.

Estimation provisoire de la population

La nouvelle méthode de recensement par échantillon annuel permet de produire des estimations de population plus récentes sur des espaces géographiques suffisamment vastes comme les départements ou les régions. Les dernières données confirment les tendances décrites dans cet article.

	Population
Rhône-Alpes	6 121 000
Au 1 ^{er} janvier 2007	
Ain	573 500
Ardèche	309 000
Drôme	473 000
Isère	1 180 000
Loire	743 000
Rhône	1 683 000
Savoie	407 000
Haute-Savoie	705 000

Pour en savoir plus

- "La croissance de la population se diffuse sur l'ensemble du territoire rhônalpin", Insee Rhône-Alpes, *La Lettre Résultats* n°101, janvier 2009
- "Davantage de personnes seules que de couples avec enfants", Insee Rhône-Alpes, *La Lettre Résultats* n°86, janvier 2008
- "6 millions de Rhônalpins et une attractivité renforcée", Insee Rhône-Alpes, *La Lettre Résultats* n°66, janvier 2007

À paraître

Les analyses des résultats du recensement pour tous les départements de la région seront publiées entre janvier et février 2009.

Déjà parus : la Loire, le Rhône, l'Ain

D'ores et déjà, les populations légales sont disponibles pour toutes les communes de France, ou pour tout échelon géographique supérieur sur le **site internet** www.insee.fr.

INSEE Rhône-Alpes
165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03
Tél. 04 78 63 28 15
Fax 04 78 63 25 25

Directeur de la publication :
Vincent Le Calonnec

Rédacteur en chef :
Lionel Espinasse

Pour vos demandes d'informations statistiques :

- site www.insee.fr
- n° 0 825 889 452 (lundi à vendredi de 9h à 17h, 0,15 € la minute)
- message à : insee-contact@insee.fr

Dépôt légal n° 1004, février 2009
© INSEE 2009 - ISSN 1165-5534